

# Assurance Responsabilité Professionnelle MediaTech pour Architectes & Ingénieurs

Dans le contexte économique actuel désormais fondé sur le savoir, le rôle des professionnels continue à évoluer. Les activités qu'exercent les architectes et les ingénieurs d'aujourd'hui ne cadrent plus dans les fonctions traditionnelles du passé. Ils exigent des produits et des garanties d'assurance adaptés à ces nouvelles activités. Beazley Canada Limitée est en mesure de répondre à leurs nouveaux besoins avec son produit MediaTech pour les architectes et les ingénieurs.

## Points saillants de la police MediaTech pour architectes et ingénieurs (libellé disponible dans les deux langues officielles)

- Notre produit MediaTech offre une gamme de garanties sous une seule police, incluant:
    - Garantie relative à l'assurance responsabilité professionnelle des architectes et ingénieurs
    - Garantie relative à la pollution pour architectes, ingénieurs et entrepreneurs
    - Garantie relative aux services technologiques
    - Garantie relative aux produits technologiques
    - Garantie relative à la sécurité des réseaux informatiques
    - Garantie relative aux multimédias et à la publicité
    - Extension de garantie pour la responsabilité professionnelle des administrateurs et dirigeants
    - Extension de garantie pour la responsabilité des pratiques en matière d'emploi
  - Limites allant jusqu'à 10 M\$
  - Frais de défense au premier dollar et en sus des limites de garantie
  - Les extensions suivantes sont payables en sus des limites de garantie et ne sont pas assujetties à la franchise:
    - Assistance avant réclamations
    - Remboursements des défendeurs
    - Remboursement relative aux poursuites réglementaires / administratives
    - Remboursement relative aux remboursements disciplinaires
  - Renonciation au droit de subrogation
  - Crédit de médiation de 50% applicable à la franchise jusqu'à un maximum de 25 000 \$
  - Définition élargie du terme assuré / du terme services professionnels
  - Garantie excédentaire pour des projets spécifiques
  - Garantie n'importe où dans le monde
  - Garantie couvrant les participations au capital-actions
  - Couverture automatique pour entreprises nouvellement acquises
  - Droit et obligation de défendre
  - Période de prolongation facultative
  - Dommages punitifs et exemplaires lorsque la loi le prévoit
  - Garantie conception – construction
  - Garantie relative aux moisissures et à l'amiante
  - Exception relative aux assurés innocents
  - Définition de réclamation inclut les incidents / les circonstances
- Garantie relative à la confidentialité
  - Garantie relative au libellé diffamatoire – Sous-limite de 250 000 \$ / Franchise de 1 000 \$
  - Garantie relative à la perte de documents – Sous-limite de 150 000 \$ / Franchise de 2 500 \$

## Pourquoi Beazley?

- Chef de file en matière de solutions d'assurance en responsabilité professionnelle depuis 1999
- 30+ années d'expérience en souscription de responsabilité professionnelle
- Un service hors-pair. Réception d'une cotation en trois jours et émission d'une police en 48 heures
- Nous souscrivons auprès d'assureurs qui détiennent une cote financière "A" par A.M. Best et "A+" par S&P
- Nous offrons un service supérieur de traitement des réclamations à l'interne
- Nos modalités et nos taux sont compétitifs
- Nous offrons un service de révision de contrats

## Beazley Canada Limitée

550-55 avenue University  
Toronto, Ontario M5J 2H7

Tél (416) 601 2155  
Télec (416) 601 2166

310-1130 rue Sherbrooke Ouest  
Montreal, Québec H3A 2M8

Tél (514) 350 4848  
Télec (514) 350 0843

500-666 rue Burrard  
Vancouver, Colombie-Britannique V6C 3P6

Tél (778) 373 4432

beazley

[www.beazley.ca](http://www.beazley.ca)